

COMMUNIQUE



Le 27 avril 2016

Assemblée Générale Mixte de Groupe Eurotunnel SE du 27 avril 2016

- **Approbation de toutes les résolutions soumises au vote**
- **Augmentation de 22% du dividende**

L'assemblée générale mixte de Groupe Eurotunnel SE, qui s'est tenue à Marcq-en-Barœul (Nord) aujourd'hui mercredi 27 avril 2016, a réuni 64,18% du capital de la société. La totalité des résolutions soumises au vote par le conseil d'administration a été approuvée¹ à plus de 96%.

L'assemblée générale ordinaire de Groupe Eurotunnel SE, après avoir approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés, a voté le versement d'un dividende de 22 centimes d'euro par action, en augmentation de 22% par rapport à l'année dernière, représentant un montant de 121 millions d'euros ; et a approuvé le renouvellement de Madame Colette Neuville, de Madame Colette Lewiner, de Madame Perette Rey, de Monsieur Jean-Pierre Trotignon et de Lord Peter Levene en qualité d'administrateurs.

Jacques Gounon, Président-directeur général de Groupe Eurotunnel SE, a déclaré : « *Je remercie tous les actionnaires qui, par leurs votes très clairs et leur fidélité soutiennent la stratégie long terme du Groupe et manifestent leur intérêt pour la vie de notre entreprise.* »

¹ Le détail des votes résolution par résolution sera disponible prochainement sur le site Internet du Groupe, dans la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale mixte de Groupe Eurotunnel SE : <http://www.eurotunnelgroup.com/fr/actionnaires-investisseurs/assemblees-generales/AG-2016/>